

)) Communiqué de Presse

Éducation

À Ermont, les voyages forment la jeunesse

La Municipalité organise et subventionne, depuis de nombreuses années, plusieurs dispositifs qui permettent aux enfants et jeunes ermontois de s'évader, le temps de quelques jours ou d'une semaine, en France ou en Europe.

L'Europe au collègue

La Municipalité met un point d'honneur à encourager les échanges scolaires entre Ermontois et élèves européens. Chaque année, les collégiens découvrent les villes de Loja, Madrid, Lampertheim et Oxford. En retour, de jeunes espagnols, anglais et allemands séjournent pendant une semaine à Ermont.

Les objectifs de ces séjours sont multiples : permettre aux jeunes de s'ouvrir à l'Europe ; découvrir un nouveau mode de vie et une culture différente ; communiquer en langue étrangère ; avoir la possibilité de garder le contact avec le correspondant afin de poursuivre la relation établie lors de l'échange scolaire.

Cette année, 86 élèves ermontois ont la chance de découvrir l'Europe et 85 collégiens des pays jumelés viennent à Ermont. Au-delà de l'organisation de ces séjours, ce sont plus de 40 000 € de subventions qui ont été versés en 2009 par la Municipalité pour ces échanges scolaires.

Les classes de découverte

Depuis de nombreuses années, la Municipalité organise et subventionne, en relation avec l'Éducation nationale, des classes de découverte proposées aux écoles élémentaires. L'occasion pour les enseignants de relier les activités proposées lors de ces séjours au programme étudié pendant l'année scolaire. Pour ces séjours, une participation financière de la part des familles est demandée, calculée en fonction du quotient familial.

Les centres socio-culturels et la Direction de la Jeunesse et des Sports proposent également des séjours lors des vacances estivales.

Des classes transplantées

La Municipalité propose également le dispositif des classes transplantées. Mises en place par des enseignants volontaires, ces classes permettent aux instituteurs d'organiser eux-mêmes des séjours pour leurs élèves, avec ou sans hébergement.

Cette année, 301 élèves ermontois partiront en classes découverte ou en classes transplantées. Au-delà de l'organisation de ces séjours, ce sont plus de 90 000 € qui ont été versés par la Municipalité pour ces séjours.

Les séjours été

Les accueils de loisirs, habilités par la Direction départementale de la jeunesse et des sports, proposent des activités aux enfants autour d'un projet pédagogique élaboré chaque année par les équipes d'animation de chaque structure. Des séjours de trois à cinq jours sont organisés durant les vacances estivales. Auparavant réalisés par l'intermédiaire d'un marché public, il était essentiel que ces séjours apparaissent aux enfants comme l'aboutissement d'une année de réflexion commune sur le projet pédagogique mis en place par la structure d'accueil. Désormais, les séjours sont organisés par les animateurs et sont directement intégrés au projet pédagogique de chaque structure.

La priorité sera donnée aux enfants inscrits dans les accueils de loisirs. Une liste d'attente sera établie pour chaque structure en fonction des places disponibles. Une participation financière de la part des familles est demandée ; elle sera calculée en fonction du quotient familial.

Avec près de 30 000 € de financement versé par la ville, ce sont 116 enfants ermontois qui auront la chance de partir pendant les vacances estivales avec leur accueil de loisirs.

)) Direction de l'Action Éducative
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32